

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE

RPI Maron-Sexey

04/11/2025

Point hors ordre du jour :

Travaux aux abords de l'école - point sécurité

Des travaux ont débuté pendant les vacances scolaires, sur la Place Charles de Gaulle, et s'étendent jusqu'à l'école. Une partie du mur de l'école a été éboulée. Le jour de la rentrée a donc été le premier moment où l'équipe a pu constater l'ampleur du chantier. Dans ce contexte, il a été nécessaire d'aborder ce sujet en urgence lors du Conseil d'Ecole, qui se tenait le lendemain.

L'objectif principal était de faire un point complet sur les conditions de sécurité dans la cour et aux abords de l'école, compte tenu notamment de la circulation régulière de camions, qui représente un danger, malgré la mise en place d'un passage balisé vers la cantine.

Plusieurs mesures ont été décidées afin d'améliorer la sécurité du site :

- Crédation d'un passage banalisé entre l'école et l'arrêt de bus*
- Arrêt des camions aux heures d'accueil et de sorties pour limiter la circulation à ces moments sensibles*
- Matérialisation de l'arrêt de bus et du chemin entre le bus et l'école*
- Installation de barrières autour de l'école pour sécuriser les abords*
- Ajout d'un point lumineux dans le passage menant à l'école*
- Présence de deux hommes « trafic », mis en place par l'entreprise Eurovia, pour gérer la circulation*
- Mise à disposition de deux agents du SIS, Magalie et Corinne, chargées d'accompagner les élèves entre le transport scolaire et l'école.*

La fin prévisionnelle de la première phase des travaux est annoncée pour le 15 Décembre. L'ensemble du chantier devrait se poursuivre jusqu'au mois de Février.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique de circonscription a également été alertée, afin de vérifier et de garantir la sécurité des élèves lors des différents déplacements.

1. Présentation des effectifs, des classes et des enseignants :

Pour l'école de Maron :

2 classes - 48 élèves

Mme Hopp : 18 PS + 12 MS = 30 élèves

Mme Jubert : 9 GS + 9 CP = 18 élèves

Camille HOPP : enseignante remplaçante de Mme SERTIER (en arrêt maladie jusqu'au 28 Novembre 2025)

Magalie COLIN : ATSEM des GS

Lilou BESSOT : ATSEM des PS-MS

Brigitte LAMIELLE : AESH d'un enfant scolarisé dans la classe des PS-MS

Alysson LISCHETTI : Service civique

Mme JUBERT : directrice par intérim (un jour de décharge par mois). Elle est remplacée par Nadine MALGRAS (qui est en arrêt maladie pour le moment)

Pour l'école de Sexey-aux-Forges :

3 classes - 69 élèves (76 élèves en 2024-2025)

Mme Dazy : 10 CP + 11 CE1

Mme Lervat : 11 CE2 + 12 CM1

Mme Tran : 6 CM1 + 19 CM2

Mme Kerzreho vient en complément de Mme Lervat les jeudis.

N'ayant plus que 3 classes, la décharge de direction hebdomadaire a été supprimée. La décharge passe désormais à 12 jours dans l'année : M. Hector prendra la classe de Mme Tran sur ces temps-là.

Une AESH, Mme Ciorogar, accompagne les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers sur un volume de 24 heures hebdomadaires. Une seconde AESH, Mme Descamps, intervient, quant à elle, 12 heures par semaine.

2. Résultats des élections et présentation des parents d'élèves élus :

Les élections ont eu lieu le vendredi 17 octobre 2025 pour tous les établissements français.

Pour l'école de Maron :

92 inscrits, 58 votants, 53 suffrages exprimés. Taux de participation : 63,04%

Ont été proclamés élus :

- Amélie Koenig (maman de Jeanne, MS) : titulaire
- Alexis Beausse (papa de Louise, GS) : titulaire
- Gaël Caro (papa de Gabrielle, CE1 et d'Andréa, MS) : suppléant
- Thibaut Colin (papa d'Azélia, GS) : suppléant
- Valentine Sonrier (maman de Lola, PS) : suppléante

Nous les félicitons et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres.

Une adresse mail est à disposition de tous parents pour communiquer avec leurs délégués : parentsdeleves.maternellemaron@gmail.com

Pour l'école de Sexey-aux-Forges :

113 inscrits - 92 votants - 81,42% de participation

Les parents suivants sont délégués pour l'école de Sexey :

Titulaires : Mme PIERROT, Mme LAPIERRE, Mme MENGIN

Suppléantes : Mme ERBELE et Mme PICARD

Les représentants de parents d'élèves peuvent être contactés sur cette adresse mail :
parentsdeleves.sexeyauxforges@gmail.com

3. Fonctionnement des écoles :

* *Règlement Intérieur des écoles* : vote par les membres de droit

Pour l'école de Maron :

Remplacer « Les familles sont priées de laisser leurs enfants à la personne faisant l'accueil à l'entrée et de ne pas stationner dans le sas d'entrée. » par « Les familles sont priées de déposer leurs enfants à la porte d'entrée de chaque classe à l'accueil du matin et au portail de l'école à l'accueil de l'après-midi. »

Vote règlement Maron :

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstention / adoption à l'unanimité.

Pour l'école de Sexey-aux-Forges, modifications apportées :

Ajout :

A noter que l'article L. 511-5 du Code de l'éducation établit le principe d'interdiction de l'usage des téléphones portables ainsi que de tout autre équipement terminal de communications électroniques (comme les montres connectées et les tablettes) à l'école. Toutefois, cette interdiction pourra être levée lorsqu'un usage pédagogique de ces équipements est prévu.

Il est interdit d'apporter toutes sucreries pour le goûter. Toutefois, pour les anniversaires fêtés à l'école, ils seront acceptés.

Vote règlement Sexey :

Résultat du vote : 0 contre / 0 abstentions / adoption à l'unanimité.

* *Projet d'école :*

L'an dernier, les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Maron-Sexey ont été engagées dans une évaluation d'école. Cette démarche, initiée par le Ministère de l'Éducation nationale (Conseil d'évaluation de l'École), visait à analyser la qualité des apprentissages, des parcours scolaires, de la réussite éducative ainsi que de la vie au sein de l'école. Elle s'est déroulée en deux étapes : une auto-évaluation, puis une évaluation externe.

Cette année, nous poursuivons ce travail : un nouveau projet d'école est en cours d'écriture, s'appuyant sur les conclusions de l'évaluation menée et sur les contributions de l'ensemble des partenaires de la communauté éducative.

* *APC :*

Pour l'école de Maron :

Mme Jubert, en tant qu'intérim de direction, ne prend pour le moment plus en charge les APC.

Mme Hopp prendra en charge les CP les mardis et jeudis, de 16h15 à 17h15, dès Novembre. Quand Mme Sertier reviendra, Mme Jubert reprendra en charge les élèves sur les mêmes créneaux.

Pour l'école de Sexey-aux-Forges :

A l'école de Sexey-Aux-Forges, les APC sont organisées du lundi au jeudi de 16h à 17h suivant les enseignants et les besoins pédagogiques, à partir de la période 2.

Elles peuvent avoir pour thème une aide dans les savoirs fondamentaux ou un approfondissement de ceux-ci ou une thématique autour du projet d'école.

* *Coopérative scolaire :*

Pour l'école de Maron :

SOLDE de début d'année scolaire : 2019,99€

Coopérative scolaire : 566€ à ajouter au solde mais pleins de parents n'ont pas encore participé à ce jour. Il y a eu des soucis de messagerie en ce début d'année. Le passage à l'application One pocket devrait faciliter la communication.

La facture pour payer le transport de la sortie « Vendanges » va être débitée (127€)

Pour l'école de Sexey-aux-Forges :

Le bilan pour l'exercice 2024-2025 est arrêté à 3 541,37 euros, au 31 aout 2025.

4. Bélier Meulson

90-95 enfants chaque midi à la cantine

Questions des parents :

- Est-il possible d'envisager de proposer des fruits parfois aux enfants pour la goûter afin de favoriser l'équilibre alimentaire ? Il y a des fruits parfois (surplus du repas). Pour le moment, les goûters sont gratuits et sont composés de tartines de pain avec confiture (ou autre). Le bureau de l'association réfléchit si changement au niveau du goûter (règlement, intendance...)
- Les enfants, y compris les plus jeunes, doivent se lever pour être servis, ce qui favorise l'autonomie. Toutefois, est-il possible d'envisager un service à table pour les plus jeunes, notamment lors des premiers mois ? **Test du service à table pour les maternelles depuis lundi 3/11**
- Plusieurs parents ont exprimé leurs préoccupations concernant l'hygiène dans les toilettes du périscolaire, soulignant que les sanitaires ne sont parfois pas propres et que les enfants ne bénéficient pas d'un accompagnement suffisant pour bien se laver les mains ou s'essuyer. Comment renforcer la propreté et l'entretien régulier des toilettes ? Est-il possible de mettre en place un accompagnement bienveillant des enfants ? Peut-être sensibiliser les enfants, les animateurs et les parents à l'importance de ces pratiques ? **Le point a été fait avec l'équipe à ce sujet. La mairie de Maron va remplacer le WC qui ne fonctionnait plus à la garderie.**

5. Actions Pédagogiques : sorties, activités, projets :

Pour l'école de Maron :

Spectacle « Le théâtre des émotions », le lundi 15 Septembre, dans le cadre des NJP (Nancy Jazz Pulsation).

Roberdam est venu à l'école pour nous présenter un spectacle qui a enchanté petits et grands.

Anniversaires : ils sont fêtés en fin de mois. Une classe prépare les gâteaux pour toute l'école.

Saint-Nicolas passera déposer une surprise au pied du sapin.

Fête de Noël : jeudi 18 décembre, à 17h00. Cette année, spectacle de chants et goûter.

Sorties à la bibliothèque : 1 jeudi sur 3, à partir du 8 Janvier 2026

Spectacles :

- Jeudi 15 Janvier 2026 : « Au fil de l'eau » à la salle Jean L'Hôte pour les deux classes (information du 6/11)
- Jeudi 29 Janvier 2026 : Compagnie Bulles de rêve, « Les voyages de COUAC - la mer » à l'école
- Mardi 3 Mars 2026 : « Deux rien » à la salle Jean L'Hôte pour la classe des GS-CP

Carnaval : vendredi 3 avril à 15h30 (défilé et danses)

Fête de fin d'année : vendredi 12 juin

Pour l'école de Sexey-aux-Forges :

	<u>Classe CP- CE1</u>	<u>Classe CE2-CM1</u>	<u>Classe CM1-M2</u>
Projet VELO 1 ^{er} cycle : du 08/09 au 13/10 (dans la cour et sur route) 2 nd Cycle : du 23/03 au 19/06 (6 séances par classe dont le Festivélo'mm 29/05)		X	X
Projet VELO	X		

Séances dans la cour au mois de décembre.			
Photo de classe - le mardi 16/09 Des photos de classe, individuelles et des fratries ont été réalisées.	X	X	X
Module « Migration des oiseaux » proposé par la Cité des Paysages - le 19/09 Sur la colline de Sion-Vaudémont		X	X
Journée d'initiation à la voile - le 29/09 Objectif : découvrir et de s'initier à la pratique de la voile. Travaille la coopération et la patience.			X
Journée « vendange pédagogique de Lucey » - le 09/10. Organisées par la Maison de la Polyculture de Lucey.	+ les CP de l'école de Maron	X	X
Halloween à l'école - le 17/10 Les enfants qui le souhaitaient sont venus déguisés à l'école ou en orange et noir.	X	X	X
Reprise du cross-country en novembre. Objectif : petits temps d'endurance, apprentissage progressif de la course et participation à la finale (en mars) avec les autres écoles de la CCMM		X	X
Intervention de MPF 54 - le 08/12 : Classe des CP : prévention sur la citoyenneté	+ les CP de l'école de Maron		
Piscine : du 08/12 au 27/03 les vendredis en début d'après-midi (12 séances)		X	X
Piscine : du 30/03 au 03/07 les vendredis en début d'après-midi (12 séances)	+ les GS-CP de Maron		
Module « Migration des amphibiens » le 24/03		X	X
Intervention par la COVALOM Animations prévues sur le tri, le recyclage et la déchetterie.	X	X	X
Intervention par la croix blanche (date à venir) Pour la classe des CM2 : « gestes qui sauvent »			X
Intervention par l'infirmière scolaire (date à venir) Éducation à la vie affective et relationnelle (Apprendre à se connaître et à connaître son corps)			X

PROJET VÉLO : les enseignantes remercient les 24 adultes agréés qui permettent à ce projet de pouvoir exister et de se pérenniser. Merci aux nouveaux adultes qui ont passé leur agrément en septembre.

Journée « vendange pédagogique de Lucey » - le 09/10.

Deux ateliers pratiques (vendange et pressoir) et deux ateliers découverte (goût et cave moderne).

- 1) La vendange proprement dite : parcours dans jardins et vignes, étude de paysage, cueillette du raisin et porter la hotte.
- 2) Le pressoir : découverte de la maison ancienne et montage d'un pressoir et réalisation de jus de raisin avec la cueillette de l'atelier précédent.
- 3) Les goûts et les saveurs : Présentation des goûts et saveurs avec produits, fruits, légumes puis ateliers pratiques de reconnaissance des goûts des raisins et des produits dérivés.
- 4) La cave moderne : Visite d'une cave moderne en exploitation, comparaison avec outils et

méthodes de la maison ancienne. Dégustation de jus de raisin produit à la polyculture.

6. Sécurité

Pour l'école de Maron :

*** Exercice incendie**

Réalisé le 30/09/2025, durée 1mn36.

Les enfants ont été préparés. Tout s'est bien passé.

*** PPMS : présentation**

Le PPMS est révisé chaque année.

Exercice « attentat - intrusion » avec évacuation par l'arrière : réalisé le 16/10/2025, durée 2mn34.

Les enfants ont été préparés. Tout s'est bien passé. Chaque classe est sortie dans le silence, par l'arrière de l'école.

Pour l'école de Sexey-aux-Forges :

Un exercice « incendie » le 12 septembre a été réalisé et s'est très bien déroulé (évacuation en 1min50s). Les enfants ont désormais l'habitude de ce type de signal. Un autre sera réalisé mais en surprise.

Un exercice « attentat/intrusion » : sera réalisé prochainement.

7. Rentrée 2026 prévisions

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
12	18	12	10	19	11	11	18	111

8. Eléments d'informations provenant des RASED de la circonscription de Neuves-Maisons

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est un dispositif d'appui et de ressources présent dans les écoles, à destination des élèves, des familles et des enseignants. Durant sa scolarité, tout enfant peut rencontrer des difficultés, qu'elles concernent les apprentissages ou qu'elles soient d'ordre personnel ou relationnel. Dans ces cas-là, le RASED s'associe à l'équipe pédagogique en mettant en place des actions complémentaires et ciblées, construites à partir de l'analyse des besoins de chaque enfant, dans son école.

Le RASED rattaché à l'école maternelle Suzanne Herbinière Lebert de Villers-lès-Nancy, intervient sur 5 communes. Il se compose d'une enseignante spécialisée, Véronique BAYER et d'une psychologue, Sophie VEUTIN.

L'enseignante spécialisée analyse en collaboration avec l'enseignant de la classe, les besoins des enfants qui présentent des difficultés persistantes et construit des projets d'aide pédagogique adaptés. Cela concerne plus particulièrement les enfants des classes de GS, CP et CE1 mais pas exclusivement. Elle peut travailler au sein de la classe en co-intervention avec l'enseignant ou à l'extérieur, en groupe restreint. Elle travaille auprès des enfants présentant des fragilités dans ses acquisitions scolaires, en prévention des difficultés et en remédiation sur les apprentissages fondamentaux.

La psychologue de l'Education Nationale engage des actions auprès des enfants avec l'accord et la participation active des parents. C'est à partir d'entretiens, d'observations en situation scolaire et d'examens psychologiques qu'un travail de compréhension des difficultés de l'enfant peut s'amorcer et aboutir à l'élaboration de propositions d'aides personnalisées à mettre en œuvre dans la classe et/ou via des suivis extérieurs. Le travail de la psychologue

s'inscrit dans le respect de la déontologie et garantit aux familles le respect de la confidentialité et l'absence de jugement de valeur. La psychologue n'est pas une thérapeute au sein de l'école mais elle aide à comprendre les empêchements à apprendre rencontrés par certains enfants, accompagne les familles dans leurs éventuelles démarches et travaille au côté de l'équipe enseignante dans l'élaboration de réponses adaptées et inclusives. Elle travaille bien sûr en lien avec l'enseignante spécialisée du RASED et les partenaires extérieurs quand il y en a (orthophoniste, ergothérapeute etc...).

8. Questions diverses :

Questions des représentants de parent d'élèves.

« Certains parents s'interrogent sur la possibilité d'une réorganisation ou d'une réflexion concernant la répartition des classes pour l'année prochaine.

En particulier, la classe de PS/MS compte actuellement 30 élèves, ce qui soulève des inquiétudes quant au confort d'apprentissage et à la qualité du cadre pour les plus jeunes. Les familles tiennent à souligner qu'il ne s'agit pas d'une remise en cause du travail de l'équipe, qui est unanimement saluée pour son investissement et son accompagnement au quotidien.

La question porte davantage sur les perspectives d'ajustement pour l'an prochain, sachant qu'une évolution des effectifs en maternelle a forcément un impact sur la répartition des classes du côté de l'élémentaire. »

→ Nous comprenons le questionnement des familles. Nous les remercions pour la confiance et la reconnaissance exprimées envers le travail de l'équipe. Malheureusement, la fermeture d'une classe sur le RPI, nous menant à 5 classes, entraînera tous les ans des difficultés de répartitions avec des choix délicats.

Nous rappelons que la répartition des classes de cette année a fait l'objet d'une réflexion approfondie, menée lors de nombreuses réunions de travail, échanges et concertations avec l'ensemble de l'équipe pédagogique du RPI, **tout au long de l'année 2024-2025**. Le choix opéré résulte donc d'un équilibre délicat entre différents impératifs, au bénéfice de l'ensemble des élèves du RPI. L'année prochaine, il en sera de même

Aujourd'hui, même si le groupe de PS/MS atteint 30 élèves en matinée, il n'en est pas de même l'après-midi. Ainsi, l'organisation interne de l'école de Maron (décloisonnement, travail en petits groupes, présence d'une ATSEM, service civique) permet de maintenir des conditions d'apprentissage adaptées pour la maternelle, ce qui n'aurait pas été possible à l'école de Sexey-aux-Forges, où il y aurait eu un cours triple (sur deux cycles) avec 30 élèves également, toute la journée.

Pour l'école de Maron :

- Il y a dans la cour des vélos enchaînés et non accessibles aux enfants ? Quelle en est la raison ? Comment y remédier ?

Il y a eu des vols de vélos pendant les vacances. Désormais, peu de vélos sont à disposition. Pour le moment, ils sont donc inaccessibles.

- Les parents tiennent à saluer la qualité de la coopération et de l'organisation démontrées par les deux écoles lors de la sortie des vendanges ainsi que l'organisation de la semaine de réussite éducative par Mme Jubert. Cette belle dynamique montre à quel point une communication efficace et une collaboration active peuvent porter leurs fruits.
- Dans cette optique de bonne communication, comment pourrions-nous renforcer la fluidité et la transparence de la communication entre l'équipe pédagogique et les

parents. Quelles solutions concrètes ? (utilisation de One Pocket, réunions d'échange...)

L'école de Maron a mis en place l'application One pocket, à laquelle quasiment tous les parents sont désormais connectés. Cet outil centralise plusieurs fonctionnalités très utiles :

- Lors de l'envoi d'un message, l'application permet de savoir quels parents l'ont lu et lesquels ne l'ont pas encore consulté. Il est ainsi possible de renvoyer l'information uniquement aux familles concernées, garantissant une diffusion complète et efficace des communications. Nous en sommes très satisfaits.
- Nous avons créé un blog pour chaque classe, où sont publiées les actions réalisées en classe. Cela permet de maintenir un lien régulier avec les familles tout en supprimant les cahiers de vie « papier », ce qui représente un gain de temps et une réduction notable de la consommation de papier et de photocopies.

Grâce à cet outil complet, la communication est devenue plus régulière, plus claire et plus accessible pour tous.

- Face au remplacement de la directrice perçue parfois comme une source d'instabilité et d'incertitude, les parents expriment un besoin de stabilité, de transparence et de sérénité pour assurer le bon fonctionnement de l'école. One Pocket permettra-t-il une bonne communication régulière et répondra-t-il aux préoccupations de lourdeurs et charges administratives ?

La même remplaçante, Mme Hopp, est affectée sur le poste depuis la rentrée, ce qui est gage de stabilité.

L'application One Pocket n'allège en rien le travail de direction.

- Lilou, l'ATSEM de la classe de PS-MS, a été en arrêt maladie deux jours courant octobre, malheureusement en même temps qu'Alison, service civique. Comment ont été gérées ces absences ?

Magalie, l'ATSEM des GS, est venue aider l'enseignante des PS-MS dès qu'elle en avait besoin. Le président du SIS a pris les coordonnées d'une personne diplômée pour réaliser des remplacements si nécessaire.

- Des entretiens individuels sont-ils prévus dans l'année comme l'an passé ?

Des réunions sont prévues en Janvier-Février 2026 avec chaque famille.

- Y'a-t-il une date de prévue pour la photo de classe ? Sinon peut-on envisager de prendre le même photographe que l'école élémentaire ?

La photographe sélectionnée va être contactée dans les plus brefs délais (la même que sur le site de Sexey). Les parents en seront informés en temps voulu.

Pour l'école de Sexey-aux-Forges:

« Projet des pots dans la cour :

Par ailleurs, une question a été soulevée concernant les pots installés dans la cour : savez-vous ce qu'il est prévu d'y planter et à quel moment cela se fera ? »

⇒ *Les plantations sont prévues en novembre/décembre. Il y aura certainement du chèvrefeuille.*

« *One : sera-t-il prévu que la plateforme One soit également adaptée ou déployée à l'école primaire ?* »

→ Non.

À l'école de Maron, One a été mis en place pour répondre à un besoin identifié l'an dernier : améliorer la communication entre les familles et l'école.

À l'école de Sexey-Aux-Forges, ce besoin ne se pose pas :

- Le cahier de liaison fonctionne efficacement et remplit déjà ce rôle ;
- L'équipe enseignante ne perçoit pas de plus-value à l'utilisation de One ;
- Son déploiement impliquerait un coût supplémentaire pour le SIS, sans bénéfice identifié.

Ainsi, One n'a pas vocation à être employé à l'école de Sexey-aux-Forges dans le contexte actuel.

Dates des prochains conseils d'école :

Lundi 09 mars, à 18h00.

Lundi 22 juin, à 18h00.